

Exercice 2005 - Citadelle - Rapport d'activité de la délégation de service public et rapport des administrateurs de la SEM au Conseil Municipal

Mme SCHIRRER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : La délégation de service public relative à la Citadelle concerne la gestion, l'animation et la mise en valeur du site.

Une nouvelle convention de Délégation de Service Public a été signée avec la SEM en décembre 2004 pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2005.

A) Analyse de l'activité du service délégué :

Cet exercice 2005 est donc la première année d'activité développée dans le cadre de la nouvelle délégation de service public.

1 - La fréquentation

La fréquentation du site en 2005 est en recul en raison d'une conjoncture économique et touristique défavorable (- 10 % en moyenne sur les sites franc-comtois).

La **fréquentation payante hors compensation**, en régression de 5,4 %, s'établit à 215 680 entrées (227 969 en 2004). Parmi celles-ci :

- léger accroissement de la part des visiteurs groupes : 18 % du total (contre 16,9 % en 2004),
- diminution de 6 % du nombre des abonnements (1 321 contre 1 406 en 2004), mais augmentation (+ 17,2 %) du nombre d'entrées des abonnés comptabilisées (15 000 contre 12 794 en 2004). Cela représente 6,9 % des entrées payantes,
- diminution également pour les scolaires et enfants (- 6 %, soit 29 902 enfants contre 31 853 en 2004) : ce segment représente 64 % des visiteurs groupes.

La **fréquentation totale** est en diminution sur 2004 (- 6,7 %) et s'établit à 257 342 contre 275 751 en 2004 (- 6,3 % sur 2003). Elle se décompose comme suit :

- entrées payantes : 215 680,
- entrées compensées : 6 715 (dont 2 379 pour 3 jours gratuits),
- entrées gratuites : 34 947.

On note également une diminution du nombre estimé des entrées au Musée de la Résistance et de la Déportation ainsi qu'au Musée Comtois (119 044 contre 141 092 en 2004).

2 - Le personnel

En 2005, le personnel de la SEM a représenté 27,4 équivalents temps plein contre 25,5 en 2004 (base 35 h/semaine). En 2005, 41 contrats saisonniers et 1 CES ont été signés et 2 personnes en CDI ont été embauchées pour assurer l'entretien du site hors espace zoologique.

Des actions de formation ont été menées tant pour les permanents que pour les saisonniers. L'accord d'intéressement des salariés aux résultats continue à s'appliquer sachant qu'aucune somme n'a été attribuée au personnel en 2005. La politique d'objectifs quantitatifs et qualitatifs a été maintenue pour le personnel permanent en 2005.

3 - Les animations et expositions temporaires

La SEM a renforcé son programme de festivités et proposé des spectacles chaque dimanche du 10 avril au 29 mai. Des compagnies de théâtre de rue ont investi la citadelle pour des spectacles familiaux et interactifs (**9 203 visiteurs** pour les 7 dimanches de représentation de ces «**Animations de printemps**»).

Pour la deuxième année, l'Opéra-Théâtre et la SEM se sont associés pour proposer un événement artistique dont la musique était le fil rouge. Ce programme proposait une découverte de la culture de l'Afrique de l'Ouest et de ses habitants à travers la musique, la danse, les contes, la gastronomie. Cette deuxième édition des «**Nuits nomades**» a réuni **737 spectateurs**.

Les huitièmes «**Nuits de la Citadelle**» ont été l'un des rendez-vous de la saison estivale bisontine. Chaque nuit a débuté par «Which Side Story», spectacle de la compagnie Hallet Eghayan. Présenté sous forme d'une conférence dansée, ce prélude a abordé à travers un prisme scientifique et artistique les origines et l'avenir de l'homme. Deux représentations, sur les trois initialement prévues, ont été clôturées par la projection en plein air sur écran géant des films «le Peuple Migrateur» et «Deux frères». Près de **900 spectateurs** ont participé à ces deux nuits, la troisième a été annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Une **exposition temporaire**, dont le thème général était : «**grandir ... un jeu d'enfant ?**» a été réalisée du 9 avril au 15 mai 2005 par les étudiants METI de l'Université dans le cadre de leur stage d'application. Le thème général a été abordé à partir des collections des 3 musées : «jouer pour grandir» au Musée Comtois, «jouer pour s'évader» au Musée de la Résistance, «mordiller, bondir, tâtonner» au Muséum d'Histoire Naturelle.

La chapelle de la Citadelle a accueilli du 15 mai au 30 juin une exposition «Résistance(s), itinéraire et engagement de Germaine Tillion» prêtée par le centre d'histoire de Lyon et enrichie des collections du Musée de la résistance. L'exposition a reçu **1 200 visiteurs**.

La SEM a participé aux **journées du patrimoine** en proposant un «Parcours Gourmands de nos régions» : une douzaine de fabricants ont invité les visiteurs à découvrir les saveurs et les terroirs franc-comtois.

Les publics scolaires qui ont participé aux différents ateliers ou visites en 2005 s'élèvent à **4 634 scolaires**.

4 - La communication

La SEM a décidé d'externaliser la stratégie et le plan média en les confiant à une nouvelle agence de communication sélectionnée sur appel d'offres. Les principaux axes s'orientent en direction des :

a) individuels et familles

En été :

- la poursuite de la promotion du site auprès des habitants de Besançon et de la Région d'une part, et d'autre part auprès des touristes séjournant dans un rayon d'une heure de route autour de Besançon (y compris la Suisse),

- la promotion spécifique des Nuits de la Citadelle (sur le même périmètre).

Toute l'année :

- travail avec les partenaires régionaux et interrégionaux (Alsace, Rhône-Alpes, Bourgogne, Ile de France) ou étrangers (Allemagne, Suisse et Bénélux),

- le développement d'une communication spécifique auprès des relais d'opinion,
- la promotion et l'enrichissement du site Internet.

b) professionnels et groupes :

- promotion auprès des autocaristes et tours opérateurs, établissements scolaires, clubs 3^{ème} Age, comités d'entreprises, COS, Centre de vacances...
- promotion par le site Internet.

5 - Travaux, aménagements, accès

La SEM Citadelle a créé un service de nettoyage et de déneigement et a embauché deux personnes en CDI pour assurer cette nouvelle mission.

Il n'y a pas eu de travaux lourds réalisés au cours de l'année 2005, il a seulement été procédé à la réalisation d'aménagements de deux nouveaux points de vente : la librairie et un point de restauration rapide dans le zoo.

Pour faciliter l'accès du site aux personnes à mobilité réduite, la SEM a mis en place depuis 2003 un service de voiture électrique d'avril à octobre. Ce service est très apprécié par les utilisateurs.

Le dispositif «navette gratuite / parking payant», au départ du parking Chamars, a été reconduit sur la période du 3 juillet au 28 août inclus et a concerné **68 269 personnes** (contre 73 579 en 2004). Cette navette a été financée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

6 - Partenariats

La SEM Citadelle a renforcé, grâce à des actions en réseau, son impact touristique sur la région avec principalement :

* **Franche-Comté Evasion** : cette association regroupe 14 structures à vocation touristique animées par la volonté d'offrir à leurs visiteurs un accueil et des prestations de qualité. Représentatives de la diversité touristique des 4 départements de la Franche-Comté, ces 14 structures accueillent chaque année plus d'un million de visiteurs.

* **Club des 4** : réseau informel, regroupant la Citadelle de Besançon, la Saline royale d'Arc et Senans, le Musée de Nancray et le Musée Peugeot. Ce réseau a pour objectifs principaux d'unir les atouts des 4 sites en matière de compétence et d'expériences, et de développer un trafic inter-sites.

7 - Les services commerciaux

Malgré une fréquentation en baisse en 2005 :

- l'activité restauration (self-service Front Saint-Etienne, brasserie Front de Secours, point de vente Cour des Cadets, point de restauration rapide dans le zoo et le kiosque près de la p'tite ferme) a connu une progression (430,8 K€ contre 403,3 K€ en 2004, soit + 6,8 %),
- la boutique-librairie a maintenu son activité et augmenté légèrement son chiffre d'affaires de 1 % (à 208,1 K€).

B) Analyse des comptes de l'activité déléguée

Un certain nombre d'éléments exceptionnels ont influé sur le fonctionnement de la SEM et donc sur son résultat comptable :

- le départ de l'ancien Directeur et le recrutement du nouveau Directeur arrivé le 12 septembre 2005,
- l'accident du 22 septembre 2005 et la fermeture du chemin de ronde dès le 23 septembre,
- la pandémie de la grippe aviaire et ses mesures sanitaires.

L'activité générale de la SEM Citadelle a évolué dans une conjoncture touristique morose qui a vu un recul de la fréquentation globale des sites de visites de l'ordre de - 8% sur le plan national et de -10% en ce qui concerne l'activité touristique en Franche-Comté. La Citadelle, qui reste le site le plus visité de Franche-Comté, a enregistré quant à elle une légère baisse de sa fréquentation comme indiqué ci-dessus.

1 - Comptes de bilan

- le fonds de roulement au 31.12.2005 ressort à 212,5 K€, il représente 9,9 % des charges, soit environ 35 jours de fonctionnement. Compte tenu de la saisonnalité de l'activité et des recettes, ce niveau de fonds de roulement doit être maintenu voire consolidé,
- Les fonds propres s'établissent à 536 K€, dont 318 K€ de capital social,
- la trésorerie réelle ressort au 31.12.2005 à 566 K€, ce qui représente 29,6 % du chiffre d'affaires (elle était de 601 K€ en 2004, soit 31,6 % du chiffre d'affaires),
- les valeurs mobilières de placement diminuent notablement (- 213 K€) mais s'élèvent encore à 557,8 K€.

A fin 2005, la SEM se trouve en endettement zéro.

2 - Comptes d'exploitation

1. Le **résultat d'exploitation** est en régression : - 66,6 K€, contre + 5 K€ en 2004 :

- les produits d'exploitation restent stables : - 0,1 %, soit - 3 K€ avec une légère augmentation du chiffre d'affaires global (1 910 K€ contre 1 901 K€ en 2004, soit + 0,5 %) se répartissant comme suit :

* diminution du chiffre d'affaires de fréquentation (1 245,3 K€ contre 1 255 K€ en 2004, soit - 0,8 %) consécutif à la baisse du nombre de visiteurs, atténuée par l'augmentation du tarif adulte de juin à septembre 2005,

* augmentation du poste «subventions» de 34,5 K€, soit + 77 % (les subventions représentent 3,8 % des produits et financent les animations, la promotion du site et compensent des manques à gagner) et du chiffre d'affaires «restauration» de 27,6 K€.

- les charges d'exploitation, à périmètre comparable, progressent de 2,8 % : essentiellement les charges de personnel qui augmentent de 14,7 % (soit + 125 K€) compte tenu du renforcement de l'effectif, les charges externes étant en diminution de 13,8 %, soit - 106 K€.

2. Le **résultat d'exercice** est à - 41,1 K€ et en régression par rapport à 2004 où il était à zéro.

3. **Autres ratios** :

- la valeur ajoutée de l'activité s'est accrue de 120 000 € et a financé l'accroissement de la masse salariale,
- la capacité d'autofinancement 2005 de la SEM a été réduite à 32 333 € (en diminution sur 2004 : 173 228 €).

La SEM a versé à la Ville, comme prévu par la convention de DSP, deux redevances :

- une part fixe de 55 000 € HT correspondant à l'utilisation d'ouvrages et d'installations mis à disposition du délégataire pour le bon exercice de sa mission,
- une part variable correspondant à 5 % du chiffre d'affaires HT, calculée sur le total des recettes dégagées par la billetterie et la location d'espaces, soit 62 007 €. Le produit de cette redevance, conformément à la convention de gestion, est affecté par la Ville à des dépenses de conservation ou de valorisation du patrimoine muséographique de la Citadelle.

C - Fonctionnement

Au cours de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises.

L'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée une fois notamment pour approuver les comptes de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce rapport qui a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

«M. LE MAIRE : Je pense que M. LAMBERT va me demander des nouvelles sur l'accès à la Citadelle, ce à quoi je vais lui répondre que comme je m'y étais engagé, une commission a été créée dont il fait partie activement d'ailleurs, très activement. La commission travaille et donc lorsqu'il y aura des réflexions, je les proposerai au Conseil Municipal.

M. Bernard LAMBERT : C'est l'occasion Monsieur le Maire de dire bonsoir.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas la peine de faire remarquer que tu es arrivé en retard, tout le monde l'avait vu mais tu étais pris par tes occupations et c'est bien normal et tu avais d'ailleurs donné pouvoir».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur ce rapport.

Mme FELLMANN, M. MARIOT, Mme PANIER, Mme SCHIRRER, M. DUMONT, M. JOSSE, Mme CASENOVE, M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.